



# CAPD DU 3 NOVEMBRE 2016

## DECLARATION PREALABLE DU SNUIPP-FSU 90

### **Formation continue**

*On peut légitimement s'interroger sur la faible participation des collègues sur la campagne de cette année :*

- Est-ce que le manque de remplaçants l'an passé a découragé les collègues pour cette année ?*
- Est-ce que les thèmes retenus ne sont pas en adéquation avec les attentes des collègues ? Est-ce que le parti pris de centrer les stages sur le EMC au détriment des stages disciplinaires répond aux besoins réels des collègues ? On note chaque année des inscriptions massives sur les stages concernant la maternelle : l'offre est toujours bien en deçà de la demande des collègues.*

*Dans ce domaine il serait intéressant d'avoir un retour des IEN sur les questionnaires préalables à l'inspection dans lesquels il est demandé les stages souhaités par les collègues. Ce serait une bonne base de réflexion.*

*Une autre base de réflexion serait une étude comparative avec les inscriptions aux « animations pédagogiques à choix » proposant des formations où le disciplinaire et la gestion de classe sont dominants. Certains dispositifs se sont vus pris d'assaut dès les premières heures d'ouverture du serveur... N'est-ce pas un signe ?*

*Comment expliquer que les seuls temps de formation faisant partie du temps de service annuel des collègues soient limités en nombre de « formés », même lorsque ce dispositif se déroule en distanciel : 20 places pour tout le département pour une formation disciplinaire en maternelle avec la logique « premier en ligne/premier inscrit », complet au bout de quelques heures bien entendu... alors que de nombreux stages de formation continue à candidature individuelle n'ont pas attiré assez de candidats ? Il faut revoir la méthode.*

*Il nous faut analyser cette campagne plus finement pour en tirer tous les enseignements lors du prochain conseil de formation.*

*Le SNUipp à la lecture de l'ensemble des dispositifs de stage déplore :*

- le nombre insuffisant de stages à candidature individuelle (13 contre 35 à public désigné).*
- Le nombre insuffisant de stages d'équipe d'école et l'absence d'une dotation spécifique afin de suivre les préconisations du CHSCT suite aux visites d'établissement de mai dernier.*

*Le SNUipp salue l'effort fait pour la formation des directeurs et pour les formations interdegrés qui sont un premier pas vers une collaboration, encore difficile à mettre en place, nos fonctionnements étant très éloignés.*

*Concernant les animations pédagogiques nous insistons sur la nécessaire prise en compte de l'avis du CHSCT ministériel de juin dernier sur M@gistère qui ne doit pas être rendu obligatoire. Si nous saluons le fait que le distanciel ait disparu des stages de formation continue, nous déplorons le fait qu'il soit apparu comme obligatoire (au moins 3h) dans les animations pédagogiques.*

### **Promotions**

*Le SNUipp au sein de sa fédération la FSU a signé le PPCR mais pour autant n'est pas dupe du peu d'avancées qu'il représente pour les collègues du 1er degré. Nous continuons à revendiquer un avancement à la vitesse la plus rapide pour tous. La création d'un 3ème grade prévu dans le PPCR va à l'encontre de cette revendication, nous le condamnons fermement.*

*D'un point de vue plus formel, nous vous remercions ainsi que vos services, pour la prise en compte de la nouvelle réglementation sur les congés parentaux, alors qu'aucun outil informatique n'est mis à votre disposition pour en faciliter la gestion. De notre côté, nous ferons remonter ce dysfonctionnement technique au niveau national.*

## Réponses apportées par l'administration à notre déclaration préalable :

→ *Le nombre de candidature aux stages de formation continue est en augmentation constante sur ces 3 dernières années, avec cette année 97 candidats ayant formulé 202 demandes de stage.*

Mais nous sommes tombés tellement bas en 2012...Heureusement que le nombre de candidature augmente depuis !

	nombre de candidatures (vœux)	nombre de candidats	% de candidats / enseignants du 90
2012.2013	331	173	28,00%
2013.2014	34	28	4,50%
2014.2015	78	69	11,00%
2015.2016	202	97	15,50%

52% des candidats n'ont fait qu'un vœu
23 % des candidats ont fait 2 vœux
8 % ont fait 3 vœux
17% font de 4 à 9 vœux

*La chute spectaculaire du nombre de candidatures à la rentrée 2013, s'explique à la modification radicale de la structure du Plan de formation : construction du plan en privilégiant les formations sur site en équipe école, les liaisons inter degré, la formation de personnes ressource, la formation au travail en équipe. De ce fait, la majorité des stages s'adresse à un public désigné. Et cette année-là, 30% des jours de formation n'ont pas été assurés du fait des difficultés de remplacement...*

Pour le SNUipp-FSU 90, le nombre de candidats est encore largement trop bas : seulement 15% des collègues demandent un stage ! Il est urgent de s'interroger sur POURQUOI les collègues, demandeurs de formation ne demandent pas de stages ?

→ *Le secrétaire général reste dubitatif quant à l'explication que nous avançons : certains collègues ne veulent plus partir en stage par crainte de ne pas être remplacés le moment venu et de mettre « encore » en difficulté les collègues et les élèves de l'école lorsque leurs élèves sont répartis dans les dernières classes de l'école.*

Et pourtant, on l'entend bien au détour de nos tournées d'écoles...

→ *Le contenu des stages découle des priorités ministérielles et académiques...*

Oui mais... ne peut-on pas aussi prendre en compte les besoins des collègues : ceux pointés par l'IEN dans un rapport d'inspection, exprimés par les collègues dans leur questionnaire préalable à une inspection individuelle, peut-être remettre au gout du jour le questionnaire adressé aux collègues qui leur permettaient d'exprimer clairement leurs souhaits en terme de formation.

Une réelle réflexion sur les contenus proposés doit être menée par l'administration et lors du conseil de formation.

# LA FORMATION CONTINUE

Le projet d'attribution de stages fourni par l'administration nous a laissé sur notre faim : alors qu'il n'y a que 12 dispositifs à candidature individuelle, représentant seulement 32 jours de formation pour 150 collègues en tout, 70 places restaient vacantes !!!  
Et les collègues ayant postulé sur plusieurs stages, n'obtenaient qu'un seul départ, même si des places étaient vacantes dans leurs autres vœux...

Cette règle, qui n'autorise qu'un seul départ en stage par collègues, était valable lorsque les stages duraient 3 semaines et que le nombre de candidats étaient beaucoup plus importants : elle garantissait la satisfaction d'un maximum de collègue sans sorties intempestives de la classe. Mais elle n'est plus au gout du jour pour le SNUipp-FSU.

Parallèlement, il était impensable pour le SNUipp-FSU, que certains stages désaffectés par les collègues soient maintenus et que les stages plus demandés laissent une vingtaine de collègues sur le carreau car rapidement complets lorsqu'il n'y a que 10 places.

**PROPOSITION du SNUipp-FSU, retenue par le DASEN : doubler les stages qui ont du succès plutôt que de maintenir des stages qui ne marchent pas.**

Stages annulés	Stages doublés
Egalité filles garçons	Ecole maternelle
A chaque danse ses histoires	La pratique du débat philosophique à l'école

Les collègues ayant postulé sur des stages où des places restent vacantes à ce jour, seront interrogés par l'administration ces prochains jours pour savoir s'ils maintiennent leur candidature, afin de compléter chaque stage et faire bénéficier un maximum de collègue des formations proposées et demandées. **Même si vous avez d'ors et déjà obtenu un stage, vous pourrez en obtenir un second si vous le souhaitez**, dans la limite des places disponibles et dans le respect du barème bien sur !

Cette CAPD a encore été une réelle séance de travail : il est toujours possible de faire bouger les lignes dans l'intérêt de collègues et des élèves.

## **Questions diverses :**

### **→ Stages semi-désignés :**

Les stages ASTEP, Ecole et cinéma, sont liés à la participation à des projets spécifiques. Le stage enseigner pour la première fois en CP est « réservé » aux collègues concernés...

Le SNUipp-FSU demande à ce que ces stages ne soient pas considérés comme des stages à candidature individuelle. L'administration modifiera l'intitulé de ce type de stage pour la campagne prochaine.

### → **Stage enseigner pour la première fois en CP:**

Tous les collègues concernés n'ont pas été retenus, et 2 collègues à mi-temps sur la même classe n'ont eu droit à un  $\frac{1}{2}$  stage chacune... Pour le SNUipp-FSU tous ces collègues doivent pouvoir accéder à la totalité de ce stage.

L'administration s'est engagée à veiller à ce que si les remplacements sont possibles, tous ces collègues pourront participer au dernier module de ce stage.

### → **Stage ASTEP:**

Flou artistique dans l'inscription à ce stage : des modules de formation dans le PAF, d'autres dans les animations pédagogiques,... Une participation au projet qui a pu faire penser aux collègues que l'inscription y était automatique....

17 collègues participent au projet ASTEP, mais seuls deux d'entre eux se sont inscrits au Plan de formation.

L'administration va régulariser la situation de chacun.

### → **Stages sur 2 demi-journées :**

Le SNUipp-FSU demande à ce que les stages soient prévus sur des journées complètes et non des demi-journées, afin d'éviter le stress aux collègues qui doivent se déplacer sur la pause méridienne...

L'administration en est consciente, mais cela répond à des contraintes d'emploi du temps des formateurs.

### → **REP + :**

Les collègues en REP+, ont droit à une demi-journée de décharge tous les 15 jours pour de la concertation/formation. Hors cette année, la totalité de ce temps est inscrit au Plan de formation. Le SNUipp-FSU demande à ce qu'il y ait une distinction entre le temps de concertation et celui de formation, sachant que seul ce dernier entre au Plan de formation.

L'IEN a expliqué qu'avec la mise en place de ce nouveau dispositif, beaucoup d'heures étaient consacrées à la formation des collègues cette année, qu'une vigilance sur la répartition de ces temps et leur inscription ou non au plan de formation sera faite pour l'an prochain.

### → **Stages d'équipe d'école :**

Des stages d'équipe d'école ont été planifiés au plan de formation, du temps a été mis à disposition pour chaque circonscription afin d'en organiser d'autres selon les besoins se dévoilant au cours de l'année.

Le SNUipp-FSU déplore l'absence dans le Plan de formation d'un stage d'équipe d'école répondant aux préconisations faites par le CHSCT suites aux visites d'établissement menées en mai dernier. Nous demandons à ce que ce stage ait bien lieu malgré tout.

### Attribution des stages et places disponibles à ce jour :

I01. ENSEIGNER POUR LA 1ÈRE FOIS DANS UN CP	10/09 - 18/09 - 17/11 - 4/02
CHOLET CORALINE	MOREL LYDIE
DUPRE CLAUDE	NARDON NATHALIE
GIBOUDEAUX NATHALIE	NENONENE BERENGERE
HILAIRET FLORENCE	PREVOT VALERIE
MARQUIS ALEXANDRA	THOMAS STEPHANIE
MERLE LAETITIA	

I 02 ECOLE ET CINEMA	29/02 - 1/ 03 – 1 ET 8/04
ARMANDO ANAIS	GILLOT VALERIE
BRAND OLIVIER	GRUDLER CHRISTINE
CASTES LAURE	MATHIEU NATHALIE
CHAILLAN ARNAUD	PESTE NICOLE
FORGERIT ANNE	PLAIT CORINNE

I03 : ECOLE MATERNELLE REDUIRE LES INEGALITES SOCIALES	23 ET 24/11 9 ET 10/05
BRETONNEAU DELPHINE	LYAUTEY CHRISTELLE
CLERC CELINE	PAGE MARIE-PIERRE
GERUN-TOUSSAINT HELENE	TAMBOURINI-BOUVRESSE LAETITIA
JEANNIN STEPHANIE	VINCENT DELPHINE
KANDEL EVELYNE	WELKLEN MELANIE
<b>Stage doublé : 10 places disponibles</b>	

I04 : COMPREHENSION EN LECTURE POUR LES ELEVES EN DIFFICULTES AU CYCLE 2	22/01 ET 12/02
ALLIO MARION	JOLY SANDRA
BATAL NAJATE	LECONTE AUDE
CHEVASSUS A L'ANTOIN JOCELYNE	MAGNET ANGELIQUE
CHIPEAUX STEPHANIE	PREVOT VALERIE
DUCHEMAN LAURA	VAUCHER HELENE

I06 : EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE A TRAVERS UN PROJET	21 ET 22/03 – 2 ET 3/05
--	-------------------------

INTERDISCIPLINAIRE	
BOICHARD ALEXANDRA	FRESARD SANDRINE
CLAUDEL AUDREY	PENQUERC'H YANNICK
DELAGUE PATRICIA	<b>5 places disponibles</b>

I07. COMMENT FAIRE VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	5 ET 8/02
BERNARDEAU PHILIPPE	LABREUCHE JOCELYNE
BLONDEAUX ADELINE	MESSMER FANNY
CORNEILLE CELINE	<b>5 places disponibles</b>

I08 : LA PEDAGOGIE COOPERATIVE, UN OUTIL AU SERVICE DES VALEURS REPUBLICAINES ET DE LA LAÏCITE	23 ET 24/05
NUSSBAUM REJANE	SARTORIO LEA
TSCHAEN ANNICK	<b>7 places disponibles</b>

I09. LA PRATIQUE DU DÉBAT PHILOSOPHIQUE À L'ÉCOLE	5 ET 29/01
BERTRAND EMMANUELLE	HILAIRE FLORENCE
CAGNONI MURIEL	JOUGUELET SYLVIE
COROMINA REGIS	MONTBROUSSOUS ANNE-MARIE
DUTERTRE LAURENCE	ROLLIN-SIGNE NATALIE
GOEPFERT PEGGY	TAPIE GERALDINE
<b>Stage doublé : 10 places disponibles</b>	

I10 : RELATIONS ECOLES FAMILLES, DONT LES PLUS ELOIGNEES DE L'ÉCOLE	8 ET 9/10
FAVARD DELPHINE	PAPIN CELINE
KOELH-BASHCUNG SYLVIE	PATOZ MARIE -ODILE
MAMMAR FATIMA	SARTORIO LEA
OBHOLTZ SYLVAIN	TEGUIA ANNE-MARIE
PAGET SEBASTIEN	THONAT SYLVIE

I12 PREVENTION DU HARCELEMENT ENTRE ELEVES	13/05 + 17/05 ou 20 mai
COURTOT JEAN-MICHEL	MULLER ELODIE
FEUGA GAELE	<b>17 places disponibles</b>

# LES PROMOTIONS

En amont de cette CAPD notre équipe du SNUipp-FSU 90 a communiqué à tous les collègues dont nous avons l'adresse mail, le projet de promotion les concernant avec la note et l'ancienneté de services pour vérification. Cela a permis de faire rectifier quelques erreurs.

Il faut savoir que le logiciel qui gère les promotions n'est pas du tout efficace :

- il ne prend pas en compte les congés parentaux : pour rappel les congés pris avant 2012 comptent pour moitié dans l'AGS (1 an de congé compte comme si j'avais travaillé 6 mois) et après 2012 la 1ère année compte en entier puis la suite pour moitié (3 ans de congé comptent 2 ans d'ancienneté)
- il ne calcule pas la revalorisation de note à partir de 4 ans sans inspection.

Tout ceci nécessite une intervention manuelle des services de la DSDEN.

**Pour rappel le barème des promotions est :  $AGS + (note \times 2)$**

Les situations de 325 collègues promouvables ont été examinées sur près de 750 collègues exerçant sur le 90. Compte tenu du ratio promus/promouvables décidé par le ministère, sur ces 325 collègues, seuls 183 ont pu bénéficier d'une promotion dont seulement 55 au rythme le plus rapide (grand choix). 80 collègues ont été promus au choix et 48 à l'ancienneté.

Le pourcentage de promus pour cette année est de 56 % des promouvables.

Le SNUipp FSU estime qu'il y a urgence à engager de véritables négociations qui permettent des possibilités réelles de promotion pour tous. Dans ce cadre, le SNUipp-FSU porte des propositions visant à :

- rattraper les pertes de pouvoir d'achat par une augmentation indiciaire et le dégel du point d'indice ;
- permettre un avancement au rythme le plus rapide pour tous les collègues ;
- permettre l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la hors-classe

NB : Les savants calculs de pourcentages pour l'attribution des promotions ne tombent jamais pile et il y a donc toujours des restes (1 ou 2 promos grâce à toutes les décimales de restes) à attribuer. Ces restes seront gérés en janvier, ils vont prioritairement aux collègues retraits pour qu'ils partent en retraite avec un échelon de plus. Donc les promos... ce n'est pas fini !

## Questions diverses :

### → contractuels :

À l'heure actuelle, 7 personnes sont embauchées comme contractuels : 5 sont à temps plein et 2 à mi temps. Cela représente donc 6 postes pleins et il reste encore la possibilité d'en prendre 2.

Le DASEN sensible aux remontées du terrain que nous avons faites, ne veut pas retirer quelqu'un actuellement sur un poste à titre provisoire pour affecter un contractuel à la place

et attend donc qu'une place se libère suite à un congé (maternité, longue maladie,...) par exemple, pour embaucher les 2 contractuels encore possibles. Le SNUIPP a rappelé que ce phénomène ne peut perdurer. Le DASEN espère bien sortir très vite de ce manque de personnel.

**→ service civique :**

Tout début septembre, un courrier est arrivé dans les écoles et nous vous en avons parlé lors d'un compte rendu de CAPD : nous avons la possibilité d'accueillir dans nos écoles des jeunes en service civique (sur 8 mois, 30h semaine sur la base d'un projet). 9 écoles ont fait une demande. Une relance ultime va être faite dans les écoles si vous êtes intéressés, manifestez vous très vite !

Le SNUIPP dès le départ avait fait part de ces réticences devant les zones d'ombre, qu'il y a encore aujourd'hui, sur le fonctionnement de ces services civiques : présence du tuteur sur 30h ? quid des vacances ?

*Vos élus en CAPD présents à cette instance*

*Jacques Lalande, Peggy Goepfert, Géraldine Tapie et Céline Papin*